

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Aïlal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Aïlal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (L.G.) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-666208

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 722 Société : RAM
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :
 Nom & Prénom : LIL I Said
 Date de naissance : 01-12-1949
 Adresse : Cité Oulad Ziane Apt 15 MA H
 Tél : 0659808360 Total des frais engagés : 2249,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : [Signature]
 Date de consultation : 27/11/2021
 Nom et prénom du malade : YAMNE ZUBIDA Age :
 Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
 Nature de la maladie : Affection rhumatologique
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Le : 27/11/2021

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

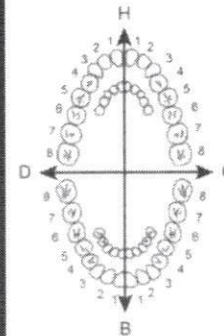
[illegible]

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	27/11/21	449,80 ±

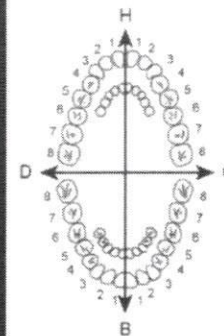
[illegible]

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
 MASNAË Kinésithérapeute Rue Dardar - CASA Tel : 05.40.14.17.15	26/01/22	/	/	15	-	15 x 120,00 1800,00

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F.
PROTHESES DENTAIRES



	H	
	25533412	21433552
	00000000	00000000
D		G
	00000000	00000000
	35533411	11433553
	B	

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaires à la profession

COEFFICIENT
DES TRAVAUXMONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUXMONTANTS
DES SOINSDATE DU
DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION.

Dr. SEKNAJI NAWAL

Rhumatologue

Maladies des os, des articulations
et de la colonne vertébrale.

Médecine manuelle-ostéopathie.

Echographie ostéoarticulaire.



د. سكتاجي نوال

إختصاصيه في الروماتيزم.

أمراض العظام، المفاصل،

والعمود الفقري.

الطب اليدوي - الحركي

فحص المفاصل والجهاز الحركي بالصدى.

27/11/2021

YAMNI ZOUBIDA

122,80

• Raciper 40 mg

1 Comprimé, matin, à jeun pendant 10 jours

34,00
x 2

• mydoflex

1 comprimé matin MIDI et soir après le re

139,00

• curcuflex

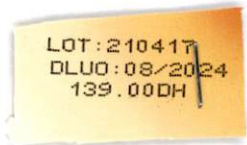
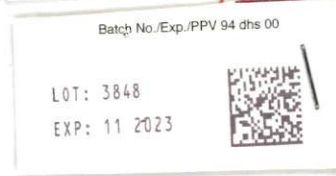
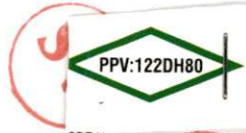
1 comprimé 2 fois par jour après le repas

449,80

Dr. SEKNAJI NAWAL

Rhumatologue
35, Rue Zineb Ishak, Bd Ibn Tachfine
Casablanca, Maroc 20250
Code INSEE: 091170415

PHARMACIE JIHANE
RHAZOUANI Nadia Ep. BSIRI
28, Centre Commerciale Cité Ouled Ziane
Casablanca
Tél.: 0522 60 55 15



35,rue Zineb Ishak, Bd Ibn Tachfine

Lavillette -Casablanca

Tél: 05 22 62 62 86

e-mail: seknajinawal@gmail.com

35 زنقة زينب إسحاق، شارع ابن تاشفين

لافيليت-الدار البيضاء

الهاتف: 05 22 62 62 86

Dr. SEKNAJI NAWAL

Rhumatologue

**Maladies des os, des articulations
et de la colonne vertébrale.**

Médecine manuelle-ostéopathie.

Echographie ostéoarticulaire.



د. سكتاجي نوال

إختصاصيه في الروماتيزم.

أمراض العظام, المفاصل,

والعمود الفقري.

الطب اليدوي- الحركي

فحص المفاصل والجهاز الحركي بالصدى.

27/11/2021

YAMNI ZOUBIDA

arthrose dorsale

- physiothérapie antalgique : infrarouges, massages décontracturants.
- renforcement des muscles paravertébraux.
- lutte contre l'hypercyphose dorsale.
- initiation à l'autorééducation.

nombre de séances : 15 séances

Dr. SEKNAJI NAWAL
Rhumatologue
35, rue Zineb Ishak, Bd Ibn Tachfine
LAVILLETTE - CASABLANCA
Tél: 05 22 62 62 86
e-mail: seknajinawal@gmail.com
N° d'inscription: 091170

35, rue Zineb Ishak, Bd Ibn Tachfine

Lavillette -Casablanca

Tél: 05 22 62 62 86

e-mail: seknajinawal@gmail.com

35 زنقة زينب إسحاق, شارع ابن تاشفين

لأفيليت-الدار البيضاء

الهاتف: 05 22 62 62 86



Hasnaa Touzani

Kinésithérapeute-Physiothérapeute

Rééducation en Traumatologie, Orthopédie,
Rhumatologie, Neurologie, Respiratoire, Cardio-vasculaire,
Drainage, Lymphatique, Électrothérapie.

Casablanca le : 26/01/22

DEVIS N° : 420122

Nom / Prénom : YATINI ZOUGIDA

Rééducation : ARTHROSE DORSALE

Médecin traitant : DR. SEKNAJI

Nombre de Séances : 15

Prix / Séance : 120,00

Prix Total : 1800,00

Arrêter le présent Deviz à la somme de : MLE HUIT CENT DIX HANS

TOUZANI HASNAA
Kinésithérapeute
31, Rue Dardar - CASA
Tél : 05 40 14 17 15



31, Rue Dardar, La Gironde, en face Lycée Bir
Anzarane, Casablanca.

31، زنقة الدردار، لاجيرونند، أمام ثانوية بئر أنزان، الدار البيضاء

Tél : 05 40 14 17 15 Email: hasnatouzen@gmail.com

N° Patente : 32668680 ICE : 001769396000069